

Cortébert

Informations du Conseil municipal

Mise à ban des champs

Nous rappelons que les champs, prés et pâturages, cultivés ou non, sont totalement mis à ban depuis le 1er avril et jusqu'à fin octobre. Il est dès lors interdit d'y pénétrer, que ce soit à cheval ou au moyen de n'importe quel autre moyen de locomotion. Il est formellement interdit également d'y lâcher des animaux tels que chiens ou volailles. Par ailleurs, les propriétaires de chiens sont instamment priés de ramasser les déjections de leurs animaux, où qu'elles soient déposées, aussi bien dans le village qu'à l'extérieur, et de les éliminer dans les poubelles ad hoc ou les sacs officiels de déchets ménagers. La population et les visiteurs sont remerciés par avance de se plier à cette législation et de marquer ainsi leur respect envers la propriété d'autrui d'une part, l'espace public d'autre part.

Déjections chevalines

Une concitoyenne a écrit au Conseil municipal pour relever que les rues du village, mais aussi la route en direction des Prés-de-Cortébert, certains sentiers et chemins dans les champs et les forêts sont de plus en plus souillés par des crottins de chevaux. L'exécutif partage ce constat, qui a été fait par de nombreuses autres personnes par oral, et intervient depuis des mois pour tenter d'améliorer cet état de fait. La situation s'est parfois améliorée par des ramassages dans les rues du village, mais les alentours à l'extérieur se dégradent régulièrement de manière très visible. Une intervention écrite sera effectuée prochainement auprès des exploitations qui possèdent des chevaux pour rappeler la nécessité de ramasser les crottins sur les sentiers, chemins et routes, même à l'extérieur de la localité.

Magic Pass

La nouvelle saison de l'abonnement pour le ski (et les activités d'été en station) a déjà commencé avec les préventes. Le meilleur tarif est disponible jusqu'à début mai. Rappelons que les enfants de la localité bénéficient d'un rabais supplémentaire. Le secrétariat communal fournit tous les renseignements nécessaires.

Les Ruaux – réfection de la rue

Le tronçon de route menant à l'abri PC sera réparé avec une nouvelle couche de bitume vers la fin du mois d'avril. Ces travaux permettront d'améliorer l'écoulement des eaux, qui a été dégradé suite à l'utilisation très intensive de ce tronçon par des centaines de camions et véhicules agricoles lourds ces dernières années. La route devra être fermée totalement pendant env. 24h lors de la pose du tapis final. Les habitants/exploitants des environs seront informés directement et devront s'organiser en conséquence.

Coronavirus

La situation est actuellement relativement calme sur le front de la pandémie au village. Pour des raisons de secret médical, le Conseil municipal n'est pas informé par les médecins ou hôpitaux au sujet d'éventuelles infections dans la commune. Dès lors, il n'est pas possible de se faire une image concrète de l'éventuelle incidence locale. Ceci étant, il n'a pas été constaté de problème majeur jusqu'ici et la population semble bien respecter les règles mise en place. Seule la place de jeu et de sport de l'école a encore été fermée car des groupes de jeunes gens trop

nombreux y avaient été observés. Il est rappelé que les réunions tant privées que publiques de plus de 5 personnes sont interdites et qu'il faut respecter les règles d'hygiène et de distance (1-2 mètres au moins).

Comptes 2019

Les comptes 2019 ont été présentés et acceptés au Conseil municipal par Carole Juillerat, administratrice des finances. Les postes de dépenses ont été très bien tenus, aucun dépassement notable n'a été relevé. Les recettes ont par contre été nettement plus élevées que prévu notamment dans les subventions et le domaine des impôts. Au final, c'est un bénéfice de 94'000 francs qui a pu être atteint, en nette amélioration par rapport à un budget qui était déficitaire. Ces réserves permettront d'affronter les coûts et baisses de recettes liées à la crise sanitaire avec davantage de sérénité, même si l'ampleur et la durée de la crise économique est encore difficile à estimer à ce jour.